



Bilan des contrôles routiers du week-end du 1^{er} au 3 février 2019 et de l'accidentalité du 28 janvier au 3 février 2019

Poitiers le 6 février 2019

• Bilan des contrôles routiers du week-end du 1^{er} au 3 février 2019 :

Au-delà des actions de prévention et de dissuasion, les contrôles ont pour objet de sanctionner les comportements dangereux, et prioritairement : la vitesse excessive, l'alcool au volant, l'usage du téléphone au volant, le non-port de la ceinture de sécurité.

Infractions relevées par les forces de police et de gendarmerie :

- 106 vitesses excessives*,
- 13 conduites sous l'empire d'un état alcoolique,
- 3 conduites après usage de substances ou plantes classées comme stupéfiants,
- 42 autres infractions (défaut de permis de conduire, utilisations de téléphone au volant, non port de ceinture de sécurité, non respect de la signalisation, défaut de contrôle technique, infraction réglementation des transports...),
- 11 permis de conduire retirés sur le champ.

* : "hors équipements fixes

• Bilan de l'accidentalité du 28 janvier au 3 février 2019 :

Pendant cette semaine, on déplore 5 accidents, 1 personne tuée et 5 personnes blessées dont 2 hospitalisées.

Automobiliste, motocycliste, cyclomotoriste, cycliste, piéton, chacun d'entre nous doit respecter le code de la route, s'adapter aux conditions spécifiques de circulation, adopter une attitude courtoise et être particulièrement vigilant.

Source : données provisoires BAAC et ODSR



Contact presse

Valérie COURRECH – Responsable du Service de Communication Interministérielle – Préfecture de la Vienne –
valerie.courrech@vienne.gouv.fr – 06.15.56.12.84